



PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2023

CHARENTON-LE-PONT

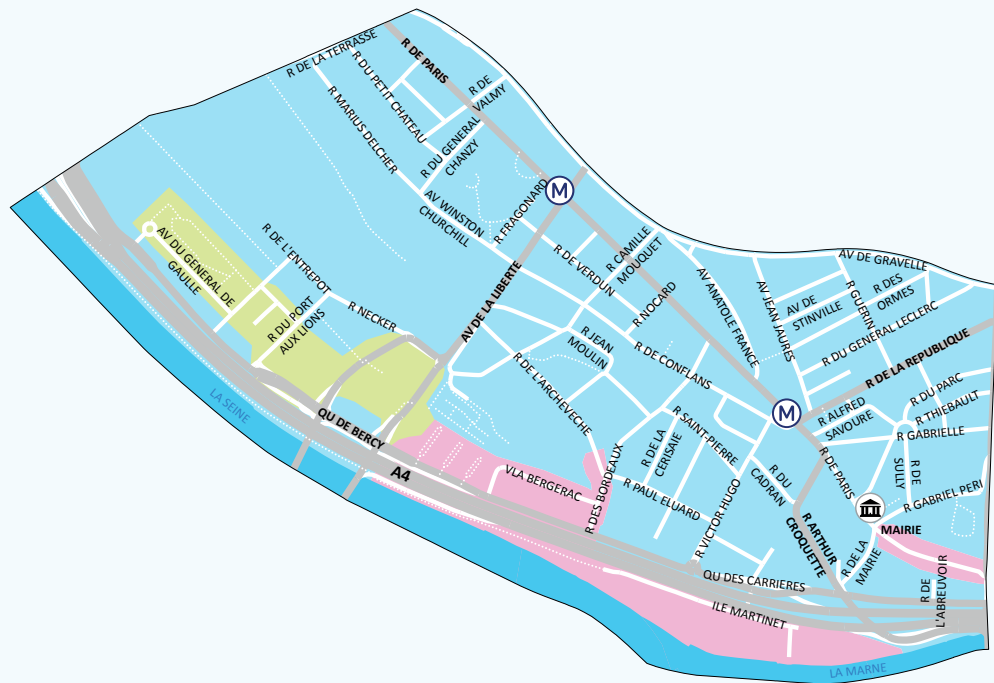
Tous mobilisés pour une ville durable !



Collecte des ordures ménagères

BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.
Les bacs doivent être sortis à **partir de 16h30**.



Lundi soir
Mardi soir
Jeudi soir
Vendredi soir
Samedi soir

Lundi matin
Mardi matin
Jeudi matin
Vendredi matin
Samedi matin

Lundi matin et soir
Mardi soir
Jeudi soir
Vendredi soir
Samedi soir

Collecte des emballages

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Le bac jaune dit oui à **tous les emballages et à tous les papiers** ! Les bacs doivent être sortis à **partir de 16h30, la veille** de la collecte.



Mardi matin
Vendredi matin



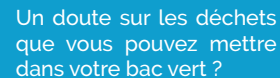
Un doute sur les déchets
que vous pouvez mettre
dans votre bac jaune ?

Rendez-vous page 6
pour (re)découvrir nos
consignes de tri !



4

Parce que le verre est 100% recyclable, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Les bacs doivent être sortis à **partir de 16h30, la veille** de la collecte.



Rendez-vous page 6
pour (re)découvrir nos
consignes de tri !



Collecte des déchets alimentaires

POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vos biodéchets peuvent être déposés à tout moment dans les PAV : **l'école Desnos** (A l'angle des rues du Nouveau Bercy et Robert Grenet), **l'école Pasteur** et **l'école Valmy**. Vous pouvez également vous rendre au **marché alimentaire les mecredis et samedis matins**

Il vous est possible d'effectuer une demande de **bioseau** auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr



Comment bien trier vos déchets ?

BAC VERT : VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de **bien les vider et de les jeter en vrac**.



Pas de vaisselle



Pas d'ampoules



Pas d'éclats de miroir ni verre brisé

BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider et de les jeter en vrac** !



Un doute ?
Scannez-moi !



Ne pas imbriquer



Ne pas mettre en sac



Pas d'objets en plastique ni de déchets électroniques



Pas de vêtements

POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez effectuer votre demande de **bioseau** pour transporter vos **déchets alimentaires** auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr.

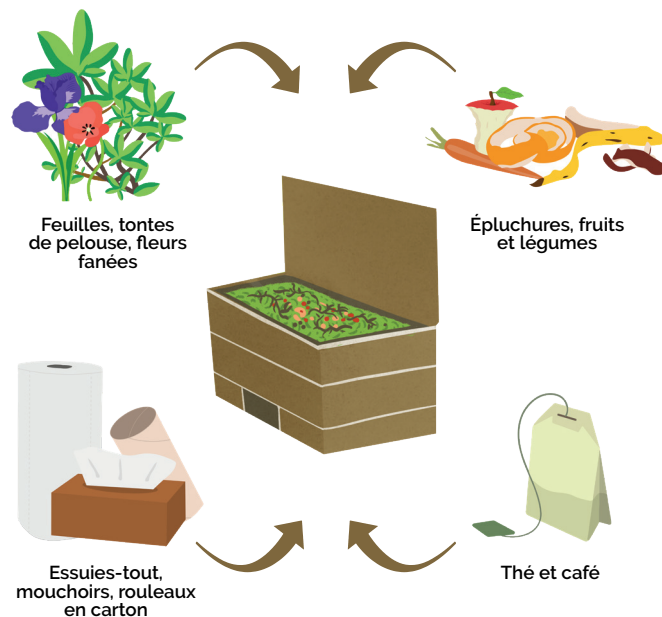
Les bioseaux sont également disponibles aux services techniques de la ville, situés 49 rue de Paris du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15.



COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

Le Territoire met également à votre disposition des **composteurs** et **lombricomposteurs** livrés **gratuitement** chez vous ainsi qu'un guide d'instruction pour vos biodéchets.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr.



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est exclusivement réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !



! Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

Défi Familles zéro déchet



Vous cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet » organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire. Ce guide de 52 pages a été

pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants

Pour plus de renseignements, vous pouvez scanner le QR Code !



Contact : zerodechet@pemb.fr

Collecte des encombrants

Avant de déposer vos encombrants pour une collecte ou de les déposer en déchèterie, pensez à :

1. Les réparer

Il existe toute sorte de moyens pour réparer vos meubles, vos vêtements, vos équipements électriques. Si des pièces sont trop abîmées n'hésitez pas à les remplacer.

2. Les réemployer

Donnez une seconde vie à vos objets et laissez place à votre imagination pour les transformer ou les échanger.

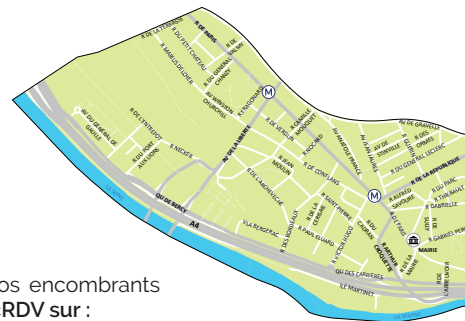
3. Les recycler

Si vous ne pouvez ni les réparer, ni les réemployer, recyclez-les ! Plusieurs options s'offrent à vous :

- **Camion de collecte Emmaüs** : Récupère vos bibelots, petits meubles, vêtements, jouets en bon état d'usage le 2^{ème} samedi du mois place Aristide Briand et le 3^{ème} samedi du mois place Henri d'Astier (devant le Centre Commercial Bercy II)
- **Terracycle** : Collecte vos instruments d'écriture (stylos bille et plume, feutres, surligneurs, effaceurs...) dans les points d'apport volontaire situés à l'Hôtel de Ville (48 rue de Paris) et au Centre administratif Sully (16 rue de Sully)

La collecte de vos encombrants a lieu tous les mardi sur l'ensemble de la commune !

Mardi



L'enlèvement de vos encombrants se fait aussi via ClicRDV sur :

<https://user.clicrdv.com/paris-est-marnebois>

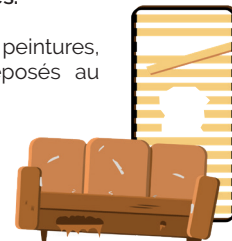
ou par téléphone au **01 48 71 59 13**. Votre intercollecteur fixera alors une date de ramassage. Vos encombrants sont à déposer **la veille de la collecte, après 19h**.

Dépôt limité à **1 m³, 50 kg et 2 m** maximum.

Les encombrants collectés sont composés de **mobiliers usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles**.

Les déchets ménagers spéciaux (DMS : peintures, solvants, ampoules, ...) doivent être déposés au camion planète.

Les **autres déchets** (plâtre, gravats, végétaux, DEEE) doivent être portés à la déchèterie.



Collecte des DEEE et déchets toxiques

DÉCHETS TOXIQUES EN APPORT VOLONTAIRE

Un camion planète pour les déchets toxiques est à votre disposition le :

- **2^{ème} mercredi du mois place Aristide Briand** (avenue Jean Jaurès)
- **4^{ème} samedi du mois place Henri d'Astier** (quartier de Bercy), de 8h30 à 12h30 sauf au mois d'août.

ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ÉLECTRONIQUES (DEEE)

Les DEEE sont les déchets issus des **équipements fonctionnant grâce au courant électrique** (réfrigérateur, four électrique, fer à repasser, lave-linge, appareil hifi, équipements informatiques et de télécommunication, outillage électrique).

Une collecte spécifique pour ces déchets a lieu **le 1^{er} mardi du mois sur toute la ville**. Un véhicule spécifique les ramasse **1 heure après la collecte des encombrants**.

Mais pensez au « **1 pour 0** » ! Ce dispositif vous permet de déposer vos appareils électriques et électroniques auprès des distributeurs proposant ce type d'équipement !



Déchèteries du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 📍 84 voie Sonia Delaunay
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 📍 320 avenue Victor Hugo
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

LE PERREUX-SUR-MARNE

- 📍 177 rue de Metz
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

PORT DE BONNEUIL

- 📍 59 route de l'Île Saint-Julien
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
Dimanche : 9h-13h

NOISY-LE-GRAND

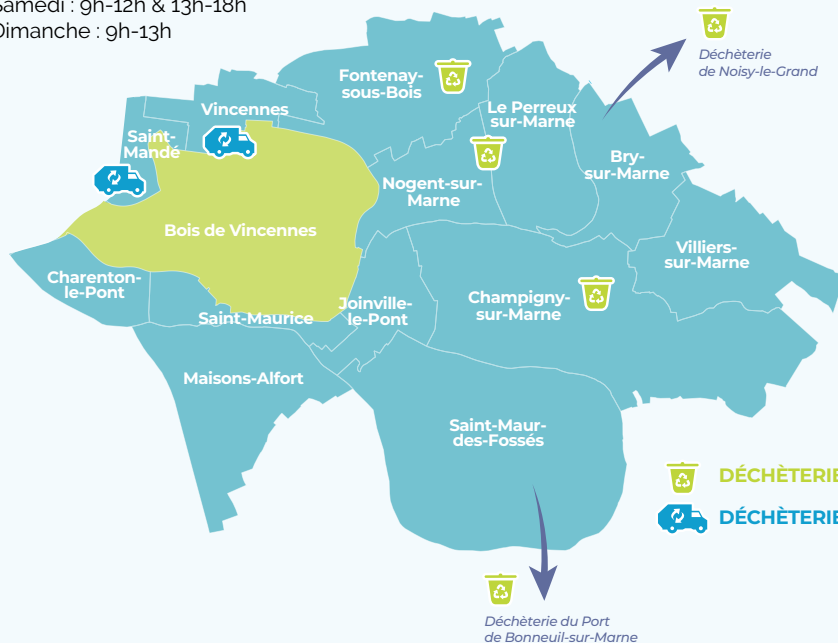
- 📍 9 Rue de la Plaine
- 🕒 Lundi : 14h-17h
Mardi : 9h-12h & 14h-17h
Mercredi : 9h-12h & 14h-19h
Jeudi : Fermé
Vendredi : 10h-12h & 14h-19h
Samedi : 9h-12h & 13h-18h
Dimanche : 9h-13h



Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux professionnels, aux véhicules de plus de 2m de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés. (règlement intérieur disponible sur le site)



DÉCHÈTERIES FIXES



DÉCHÈTERIES MOBILES



**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 520 000 habitants
1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

www.parisestmarnebois.fr

Pour tout renseignement, contactez la direction
de l'Environnement et de la Transition Ecologique
au 01 48 71 59 13 ou par mail via environnement@pemb.fr